

Action humaine

Magazine d'information trimestriel de l'ONG AHDIS (Action humaine pour le développement intégré au Sénégal) - N°04- Août 2018



PAPA MODOU NDIAYE,
Administrateur du
Fonds d'entretien rou-
tier autonome :

« *Le FERA est le principal instrument financier du Sénégal pour l'entretien du réseau routier classé et non classé.* »



Licence 3 en Conduite de projets et Master 2 en Management
des ONG et Ingénierie de projet de développement,
en co-diplomation avec la FLEPES-Paris

L'IUED : l'innovation et l'excellence au service de la pratique, notre affaire !

Contacts : 33 824 29 68 / 77 243 6899/ 77565 30 47
Site web <http://iuedsenegal.org/>



Action humaine

**Directeur de la publication
AMACODOU DIOUF**

|||||

**Coordination
GERMAINE SARR**

|||||

**Ont collaboré à ce numéro :
ABDOULAYE SENE, AMACODOU DIOUF,
MOR NDIAYE, MOUHAMADOU LAMINE
FALL, NDEYE FATOU SALL,
FATOU NIANG.**

|||||

**Logistique
CHEIKHOU FALL**

|||||

**Réalisation
MOHAMED ELIMANE LO
Journaliste-Consultant
Média et Communication**

Ah

**Action humaine pour le développement
intégré au Sénégal (AHDIS)**

B.P.21395 DAKAR - PONTY / SENEGAL

Tél : + 221 33 825 96 27 / + 221 77 633 04 76

E-mail : ahdis2@orange.sn

Site web : www.ahdis.org



@OngAHDIS



@OngAHDIS



Deux ans déjà !

“ *Action humaine reste sur sa lancée et vous revient une fois encore avec une belle réussite à conter. Il s’agit de l’expérience vécue par onze (11) collectivités territoriales du Sénégal depuis plus d’un an, dans le cadre d’un programme pilote d’entretien du réseau routier non classé, financé par le Fonds d’entretien routier autonome (FERA).* ”

AMACODOU DIOUF

Il y’a deux ans (en juin 2016), paraissait le premier numéro d’*Action humaine*. A son lancement, nous vous disions que ce magazine d’information a trois fonctions essentielles.

Il est d’abord un espace de communication entre nous-mêmes membres de AHDIS. Ensuite, il nous sert d’instrument de communication externe, pour transmettre certains messages aux populations bénéficiaires de nos prestations, au Gouvernement du Sénégal, au secteur privé, aux partenaires techniques et financiers, aux Organisations communautaires de base (OCB), aux Organisations de la Société civile (OSC), etc. Par ce canal, nous avons voulu être visibles et audibles à souhait, et par la même occasion contourner les contraintes d’espace ou de ligne éditoriale propres à chaque organe de presse.

En dernier lieu, nous avons voulu qu’il soit un instrument pédagogique. A cet effet, nous avons relaté dans chaque numéro de bonnes expériences desquelles chaque entité a eu l’opportunité de tirer des leçons pour se réajuster en termes de dynamiques communautaires, ou pour susciter la réflexion stratégique autour des problèmes de développement auxquels nous sommes

confrontés.

Au vu des échos positifs qui nous parviennent régulièrement depuis son lancement et la continuité de ses parutions, *Action humaine* reste sur sa lancée et vous revient une fois encore avec une belle réussite à conter. Il s’agit de l’expérience vécue par onze (11) collectivités territoriales du Sénégal depuis plus d’un an, dans le cadre d’un programme pilote d’entretien du réseau routier non classé, financé par le Fonds d’entretien routier autonome (FERA).

Les bénéficiaires de ce programme nous en parlent en des termes élogieux. Les autorités des communes pilotes (Yoff, Guédiawaye et Vélingara) que nous avons pu interroger ont su résoudre là le casse-tête commun à l’écrasante majorité des collectivités territoriales, en l’occurrence l’entretien des voiries communales. Et comme d’une pierre deux coups, les projets mis en œuvre suivant le modèle HIMO (Haute intensité de main-d’œuvre) prôné par le BIT ont généré plusieurs emplois pour les jeunes et les femmes des localités bénéficiaires.

Aussi, soucieux de l’avenir de notre système éducatif encore gravement perturbé

cette année par des mouvements de grève et de protestation causant malheureusement la mort d’un étudiant (paix à son âme), nous nous sommes intéressés à la question, en recueillant l’analyse d’un expert. Il s’agit de M. Mamadou Youry Sall, Chercheur-enseignant à l’Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Le diagnostic qu’il porte sur nos universités et plus généralement sur notre système éducatif montre que nous sommes loin de sortir de l’ornière des perturbations. Face à cette situation, ce spécialiste en maths appliquées aux sciences de l’éducation et évaluation du système éducatif propose des solutions novatrices, à même de nous hisser au niveau des systèmes éducatifs américains ou européens.

A ces deux sujets phares, s’ajoutent à nos rubriques habituelles, notamment les actualités de AHDIS et de ses partenaires dont le CIAS (Conseil International de l’Action Sociale) qui a bien voulu élire votre serviteur au poste de président de la région Afrique centrale et de l’Ouest de ladite association.

Bonne lecture ! ■

ACTU AHDIS

6

Coupe et couture

60 maîtres artisans formés à Ziguinchor

8

Rufisque-Nord

Le groupement « Salagne-salagne » en quête de financement

9

Le site web de AHDIS fait peau neuve

Nouveautés de la plateforme

RÉUSSITES

10

Entretien du réseau routier

11 communes soutenues par le FERA

ÉCHOS DES PARTENAIRES

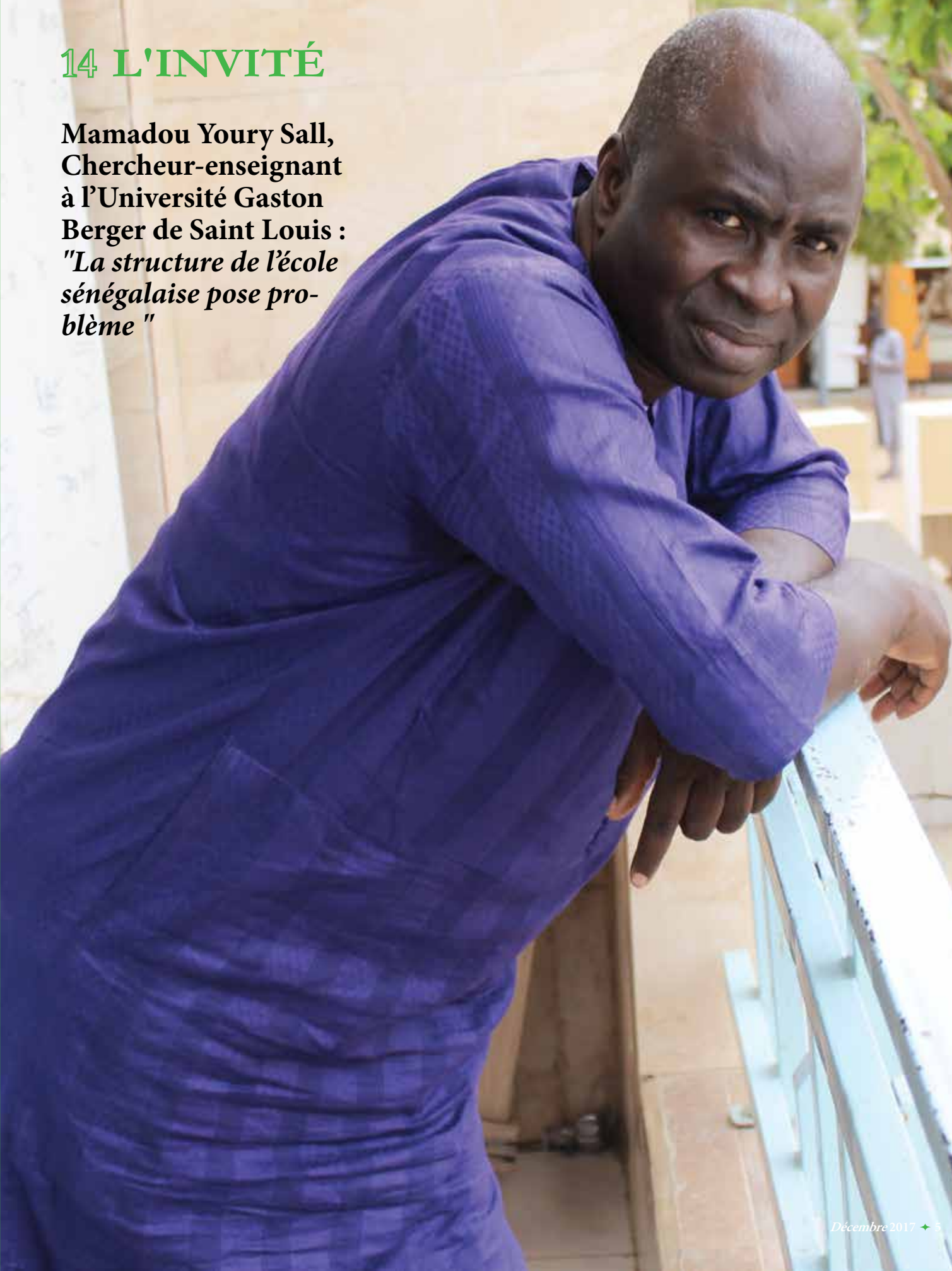
18

Conseil International de l'Action Sociale

Amacodou Diouf élu président de la région Afrique centrale et de l'Ouest

14 L'INVITÉ

**Mamadou Youry Sall,
Chercheur-enseignant
à l'Université Gaston
Berger de Saint Louis :**
*"La structure de l'école
sénégalaise pose pro-
blème "*





COUPE ET COUTURE

60 maitres artisans formés à Ziguinchor

Dans le cadre de la convention de partenariat avec les Chambres de Métiers, le Fonds de Financement de la Formation Professionnelle et Technique (3FPT) avait recruté l'ONG Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal, opératrice technique, pour assurer la formation en coupe-couture pour les maitres artisans (tailleurs) membres de la Chambre de Métiers de Ziguinchor. La formation a été réalisée du 24 janvier au 1^{er} février 2018 à Ziguinchor.

Par Mouhamadou Lamine Fall

Compétitivité. Le but de la formation était de renforcer les capacités des maîtres artisans en techniques de coupe – couture de pantalons et chemises pour leur permettre de démultiplier la formation au profit des acteurs du secteur en général et des apprentis en particulier.

L'opération devrait les rendre plus compétitifs. Au total, soixante (60) maîtres artisans (tailleurs, couturières) membres de la Chambre de Métiers de Ziguinchor, ont pu renforcer leurs capacités et maîtrisent désormais les techniques de la coupe et couture de pantalons et de chemises sahéniennes.

La formation a regroupé des membres de la Chambre de Métiers de Ziguinchor venant des trois départements : Ziguinchor, Bignona et Oussouye. Les apprenants ont été scindés en deux groupes de trente personnes. Les formations se sont déroulées simultanément dans un cadre approprié et les séances se déroulaient de 9h à 16h, avec une pause de trente minutes.

Organisation. Pour une bonne organisation de la formation, les règles et recommandations ont été fixées dès le premier jour, relativement aux horaires journalières ; aux rôles et tâches de chaque sous-groupe avant et après les séances : l'entretien du matériel, des équipements collectifs et du local (nettoyage, balayage, rangement) ; à l'utilisation des équipements exigés : blouse, machine, table de coupe, règles plates, équerres, règles anglaises, ciseaux, fer à repasser électrique, etc. ; au respect des recommandations : téléphone en mode vibreur, bavardage interdit ; à la nomination d'un chef de village pour le respect du règlement intérieur pour chaque groupe ; aux fournitures et matériel disponibles pour les participants : tissus, aiguille, centimètre, renfort, papier kraft, fil à coudre, etc. ; à l'adéquation de la salle de formation.

Démarche pédagogique. La formation en technique de coupe de pantalons et de chemises se déroule suivant l'approche alternative théorique et pratique conformément au programme établi à cet effet, conduit par un formateur principal et son assistante.

Les stagiaires sont regroupés en sous-groupes. Toutes les activités de travaux de groupes sont menées sous la supervision des formateurs.

Des enseignements théoriques sont fournis sur un tableau PADEX avec une reprise des explications par les stagiaires jusqu'à compréhension.

Quant aux enseignements pratiques, ils sont dispensés par sous-groupe de travail. Ces derniers effectuent leurs travaux. Ensuite chaque sous-groupe passe à la présentation de son produit sous la supervision des formateurs.

Les travaux sont sanctionnés par une évaluation journalière et une autre en fin de formation qui reste un indicateur déterminant pour l'obtention d'une attestation de fin de formation. ■



RUFISQUE-NORD

Le groupement « Salagne-salagne » en quête de financement

Le 3 juin 2017, AHDIS a rendu visite à deux groupements féminins sis à Rufisque-Nord, sous la conduite de M. Mor Ndiaye, chargé de programme, en compagnie de M. Abdou Salam Guéye, membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et de votre serviteur. Nos échanges ont porté sur le développement. Près de 80 femmes au total nous ont confié leurs aspirations et leurs craintes afin qu'elles aussi puissent sentir le développement tant clamé !

Par **Fatou Niang**

Cette visite intervient à la suite de celle effectuée le 14 mars 2017 dans la même commune, auprès du groupement Gouyegui. Cette fois-ci nous avons été reçus par le groupement dénommé « Salagne-salagne ». Il est basé au quartier Arafat 2. Contrairement à Gouyegui, « Salagne-salagne » n'a pas encore son attestation.

Comme vous l'aurez remarqué, le nom de ce Gpf est évocateur de l'arsenal de séduction des femmes sénégalaises. D'où l'idée de le débaptiser qui a jailli des échanges, pour lui donner un nom plus en phase avec les objectifs de développement que se sont fixés ses membres.

Il est également ressorti de nos discussions que les femmes de Arafat 2 ont besoin de formations adaptées à leurs besoins afin de leur permettre de bien s'épanouir.

Dans la liste des formations énu-

mérées par les femmes, on peut citer : l'alphabétisation, l'entrepreneuriat et le leadership, la couture, l'informatique, l'aviculture, la transformation de fruits et légumes, le jardinage et le maraîchage, etc. Certes, certaines parmi elles ont un certain niveau d'étude, mais elles ne sont pas nombreuses.

Les membres de ces types de groupements féminins ont la particularité d'être solidaires. La plupart des sociétaires sont nées et ont grandi dans le même quartier. La seule entrave à leur émergence c'est le problème du financement. « *Nous n'avons pas de moyens pour pouvoir essayer d'entreprendre* » clame l'une d'entre elles.

A l'instar du Gpf Gouyegui précédemment visité, AHDIS s'est engagée à plaider en faveur de « Salagne-salagne », pour l'aider à trouver des partenaires financiers. ■



Abdou Salam Guéye, membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE), responsable politique à Rufisque-Nord

« Mon ambition première, c'est l'autonomisation de ces femmes »

En marge de notre visite à Rufisque-Nord, Action humaine a eu un entretien avec Monsieur Abdou Salam Guéye.



M. Guéye, notre deuxième numéro a consacré un article à votre localité (voir Action humaine N°02). Quelles sont vos impressions après lecture ?

Des impressions positives, la revue m'a fait penser à un journal dans les années 70 dénommé « Famille et développement ». Je pense pour ma part que c'est ce qu'il manque à la presse sénégalaise et c'est une initiative à soutenir. C'est un journal d'éveil s'adressant aux couches populaires et qui met en valeur des initiatives. Au-delà de ma modeste

personne lorsque les femmes ont vu l'article sur leur groupement elles se sont senties valorisées.

Vous êtes responsable politique de la localité. Aujourd'hui, vous rendez visite à des femmes de votre terroir. Quelles sont vos ambitions ?

Mon ambition première, c'est l'autonomisation de ces femmes, parce que je sais que si elles arrivent à être autonomes, leurs familles s'en porteront mieux. C'est connu de tous que tout ce qu'elles gagnent elles le réinvestissent soit dans l'éducation

des enfants soit dans leur alimentation.

Selon vous, qu'est-ce qui pourrait entraver cette autonomisation ?

La première entrave à leur autonomisation pour moi c'est d'abord et avant tout leur faible degré de scolarisation. Il est donc plus que primordial de les reformer afin de pouvoir adapter la formation à leurs besoins ce qui leur permettra de comprendre le plus facilement possible les raccourcis qu'on leur offre. ■

Propos recueillis par **Fatou Niang**

LE SITE WEB DE AHDIS FAIT PEAU NEUVE

Nouveautés de la plateforme

Sur la base de l'analyse diagnostic de son site web (<http://ahdis.org>), AHDIS vient de procéder à une refonte totale de sa plateforme, en utilisant le CMS Wordpress optimisé pour le référencement naturel. Le site web a été codé en respectant les meilleures pratiques en matière de « responsive design », afin que la mise en page s'adapte intelligemment selon le format de l'écran. La navigation sur votre site web sera agréable qu'on utilise un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Toutes les pages s'affichent parfaitement sur les principaux navigateurs web : Google Chrome, Mozilla Firefox, Microsoft Edge, Internet Explorer et Safari. Visite guidée ci-dessous.

La page d'accueil. La page d'accueil a été complètement revue pour que les visiteurs puissent naviguer facilement sur le site sans utiliser forcément le menu de navigation. Ainsi, les dernières nouvelles d'AHDIS (Actualités, Formations, etc.) sont visibles d'entrée sur un diaporama.

Pour communiquer facilement avec les visiteurs du site et les partenaires, un système d'abonnement à la newsletter de AHDIS est désormais visible sur la page d'accueil :

QUOI DE NEUF



Les derniers numéros de la revue *Action Humaine* sont également visibles depuis la page d'accueil, de même que les derniers rapports et études :

DERNIERS RAPPORTS / ETUDES



Rapport d'analyse en fonction de la stratégie de développement sanitaire

03/05/2018 / 0 COMMENTAIRE



Rapport National d'évaluation de la société Civile des DSRP I et II

03/05/2018 / 0 COMMENTAIRE



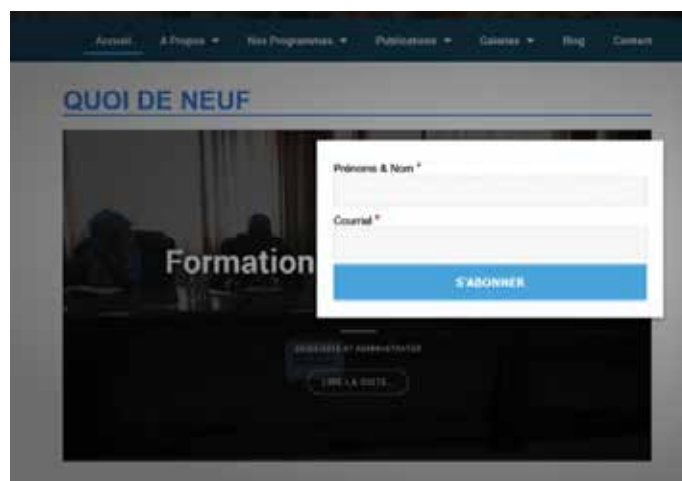
Sénégal: Vision économique et sociale mal éclairée

03/05/2018 / 0 COMMENTAIRE

ABONNEZ-VOUS À NOTRE BULLETIN



La fenêtre pop-up qui s'ouvre permet au visiteur d'indiquer son nom et son e-mail. Pour être sûr qu'il s'agit bien de la personne elle-même, un message électronique est automatiquement envoyé à l'e-mail renseigné pour confirmation. Une fois confirmés, le nom et l'e-mail sont enregistrés dans la base de données pour les futurs envois de newsletter. Tous les administrateurs recevront également un mail les informant qu'un visiteur s'est inscrit.



Présentation des articles. Les articles, les revues et les rapports sont présentés de manière à faciliter la lecture et la navigation entre les articles similaires. Les boutons de partage sur les réseaux sociaux sont disponibles en bas de chaque article. A vos claviers pour visiter notre site <http://ahdis.org>.

PARTAGER





Guédiawaye



Yoff

ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER NON CLASSÉ

11 communes soutenues par le FERA

Suite à de nombreuses requêtes de financement qui lui ont été soumises par les communes du Sénégal, le Fonds d'entretien routier autonome (FERA) a initié un programme pilote d'entretien du réseau routier non classé. Il a démarré en 2017 avec un budget estimé à 3 milliards de FCFA. Il concerne 11 collectivités locales dont trois communes urbaines et huit communes rurales. A Dakar, nous avons visité deux communes bénéficiaires de ce programme : Yoff et Guédiawaye. En sus, nous avons recueilli le témoignage élogieux de Monsieur Mamadou Woury Diallo, maire de Vélingara, bénéficiaire du financement.

Yoff fait partie des communes les plus vastes de Dakar. Elle s'étend d'est en ouest du Pont de la Foire jusqu'au lieu-dit « Le Virage », à quelques encablures de l'Aéroport Léopold Sédar Senghor ; du sud au nord, des cimetières Saint-Lazare à la plage de Diamalaye donnant sur l'océan Atlantique. Les autorités communales l'appellent, non sans fierté, « la porte du Sénégal et de l'Afrique ».

C'est avec ces autorités communales justement que nous avons rendez-vous. Parmi elles, M. Amadou Ndiaye Diène, technicien supérieur en génie civil, Chef de la division technique et de l'aménagement urbain, Agent-voyer de la commune de Yoff. Très enthousiaste, il nous parle du projet FERA : « le projet FERA a démarré l'année dernière en 2017 dans notre périmètre communal et je pense que c'est un projet que nous avons accueilli à bras ouverts. Et nous avions vraiment un problème majeur par rapport à l'aménagement : c'était le désensablement. Donc si nous avons un projet pareil, je pense que vraiment c'est la fête pour nous ».

Tout aussi enthousiaste que M. Ndiaye, le 1^{er} adjoint au maire de Yoff, M. Abdou Mbengue nous accueille dans son bureau. Il nous décrit la situation avant la signature de la convention de financement entre la mairie de Yoff et le FERA : « la commune se débrouillait parce qu'on a recruté des jeunes qui faisaient le nettoyage. On avait une brigade de 50 à 60 personnes qui faisaient le nettoyage.

Leur travail n'avait pas un grand impact. La situation était très difficile pour nous d'entretenir les routes. Si vous observez bien la commune de Yoff, les ruelles ne sont pas pavées. Donc on avait des problèmes pour évacuer le sable. A l'époque, on nous avait donné un cahier des charges. On l'avait rempli et on avait signé une convention avec le FERA. Et c'est comme ça que ça a démarré. C'était pour un an à compter du mois de juin 2017 ».

Le Directeur de cabinet du maire, M. Mamadou Mbengue, est la cheville ouvrière du projet. Il en assure la coordination, ce qui fait de lui le point focal du bailleur, en l'occurrence le FERA. « Depuis un an, dit-il, on a signé une convention avec le Fonds d'entretien routier autonome, pour la prise en charge d'un personnel chargé du nettoyage et du désensablement du réseau routier de la commune de Yoff. Ce personnel est de 146 personnes composées essentiellement de femmes. A peu près 95% de femmes. Grâce au financement du FERA, la mairie a acheté un camion de 16^{m3}, pour transporter le sable déblayé des routes. Il y a aussi du matériel qui a été acheté par la commune, essentiellement du matériel de cantonnement, composé de balais, brouettes, pelles, râtaux, gilets, gants, masques de protection contre la poussière et des cônes de balisage pour assurer la sécurité des agents qui sont chargés du nettoyage ».

Pour cette phase de tests, M. Mamadou Mbengue nous informe que 150 millions de CFA ont été débloqués par le FERA. Précédemment, le 1^{er} adjoint au maire nous confiait dans son bureau qu'en plus de régler des problèmes sociaux pour de braves dames et des jeunes qui

n'étaient pas salariés auparavant, ce projet contribue au développement de l'économie locale.

Nous voici dans le quartier Ndeungagne pour constater ses dires. Les rues sont effectivement mieux entretenues. Cela a amené les propriétaires des maisons qui bordent les rues à transformer les devantures en boutiques ou en cantines. Pour arriver à ce niveau de propreté, il a fallu mettre en œuvre une bonne méthode de travail. Ndéye Marème Diagne, superviseur du Groupe n°1, à Yoff Ndeungagne nous présente leur méthode de travail : « Je gère un groupe de 25 personnes, uniquement composé de femmes. Du lundi au vendredi, nous suivons un itinéraire pré-défini pour assurer le nettoyage des rues. On démarre à 8h 30 pour finir à 12h. Je dispose mes agents sur les deux côtés de la route en équipes de deux personnes ».

A l'écoute de ses explications, on perçoit effectivement une bonne organisation du travail. Mais qu'en est-il du suivi ? Face à cette question, un de nos accompagnateurs dans les dédales et ruelles de Yoff, M. Mamadou Gora Diouf, répond volontiers. Il est délégué de quartier et conseiller municipal à Yoff depuis 1996 : « Nous, en tant que délégués de quartier, nous tenons des réunions pour qu'un suivi soit fait après le nettoyage. On se parle dans les quartiers et partout parce qu'on a la chance d'avoir des haut-parleurs dans les mosquées et on les utilise régulièrement pour transmettre des messages de suivi et de veille ». A signaler que la mairie de Yoff a réceptionné le camion de ramassage des ordures acheté dans le cadre de

la convention de financement avec le FERA. Son maire, le ministre Abdoulaye Diouf Sarr, a remis le véhicule aux techniciens de surface, au courant du mois de mai, lors d'une cérémonie officielle en présence des autorités religieuses et coutumières de la commune.

Nous quittons Yoff, pour nous rendre à Guédiawaye, laissant derrière nous des rues fraîchement déblayées, notamment celle passant devant les cimetières de la communauté Layenne, une confrérie musulmane fondée en 1883 par Seydina Limamou Laye.

La ville de Guédiawaye est dirigée depuis 2014 par M. Aliou Sall. Après Dakar, Pikine et Touba, elle est la 4^{ème} ville du Sénégal de par sa population. Elle compte 317 000 habitants, d'après le site de la mairie (<http://www.villedeguediawaye.com/>) consulté le 29 mai 2018. Son territoire communal s'étend sur 12,8 km².

Nous avons rendez-vous à la mairie, avec M. Mamadou Diawara, Secrétaire général de la ville de Guédiawaye. Le temps de nous présenter l'adjoint au maire de Guédiawaye Ablaye Mbaye, il nous invite sans attendre à aller trouver les techniciens de surface, pour les voir à l'œuvre.

En toute solennité, M. Ablaye Mbaye, maire adjoint de Guédiawaye, nous souhaite la bienvenue et déclare : « Le FERA, c'est un bijou pour la ville de Guédiawaye, parce que comme vous le savez, Guédiawaye est une ville sablonneuse donc l'entretien des

routes était un peu compliqué ».

A sa suite, M. Diawara lance son briefing sur la convention de financement. Selon lui : « Le FERA a bien voulu faire bénéficier à la ville de Guédiawaye de son projet, pour contribuer aux travaux de désensablement. Pour ce faire, on a signé une convention à hauteur de 250 millions de FCEA, dont 150 millions pour la prise en charge salariale et les 100 millions pour l'acquisition de matériel roulant et de nettoyage. Pour le matériel roulant, c'était pour cette année l'acquisition d'un camion et pour le matériel de nettoyage, c'était plutôt en termes de balais, brouettes, de tenues, et même de chaussures ».

Un équipement que nous constatons de visu, utilisé par des techniciens de surfaces en plein labeur, sous des rayons de soleil adoucis par la brise de l'Atlantique. « Je pense que c'est un projet qui vient à son heure parce que nous menions certes des activités de désensablement bien avant, mais on était confronté à des problèmes de moyens et surtout de formation des prestataires », M. Diawara dixit. Et le secrétaire général de la ville de Guédiawaye de poursuivre : « grâce à ce projet, il y a eu d'abord la formation animée par le Centre de formation et de perfectionnement des travaux publics (CFPT), ensuite il a permis de créer des emplois au niveau local, avec le recrutement de 116 jeunes. Ce sont des jeunes de Guédiawaye, qui ont été responsabilisés pour l'entretien des infrastructures routières. En plus, c'est une première que de responsabiliser les collectivités territoriales pour qu'elles mènent

directement cette activité ».

L'allocation directe des ressources aux collectivités territoriales pour l'entretien du réseau routier non classé a été décidée par le Conseil d'Administration du FERA, à partir de l'exercice 2017. Ce programme d'entretien du réseau non classé est mis en œuvre à travers des conventions de financement signées entre le FERA et les collectivités concernées.

A l'instar de leurs homologues de la commune de Yoff, les autorités de la ville de Guédiawaye appliquent le même dispositif de travail. Un des membres du dispositif, Mademba Ndiaye présente le schéma de supervision : « Nous avons 9 superviseurs. Chacun d'entre eux a un groupe de 8 à 9 personnes. Je sers de relai entre le coordonnateur et les superviseurs, pour la mise à disposition de fiches de pointage et la supervision du travail de ces superviseurs. Chaque matin, dès 8h, je prends une moto pour faire le tour des groupes pour voir si les superviseurs sont en place, après je retourne au bureau pour des rapports si c'est nécessaire. A 10h 30 (l'heure de pause), je retourne sur le terrain pour voir l'état d'avancement des travaux ; à 11h également je refais le tour pour voir si le travail a repris. Et franchement, ça se passe très bien. Quand vous voyez nos agents sur le terrain, vous vous rendez compte que ce sont des personnes engagées, qui aiment leur travail. Ils le font avec amour, de quoi nous encourager et nous faciliter notre travail ». ■

Mamadou Woury Diallo, maire de Vélingara

« Je suis fier de ce que le FERA a apporté à la commune »

Mamadou Woury Diallo est député-maire de la commune de Vélingara. Nous avons profité d'un de ses passages à l'Assemblée nationale, pour recueillir son témoignage sur les actions du FERA dans sa commune.



M. le maire, comment se présentaient les artères de Vélingara avant l'arrivée du projet du FERA ?

Avant l'arrivée de ce projet, Vélingara n'était pas bien appréciée sur le plan de l'assainissement. Je suis fier de ce que le FERA a apporté à la commune.

Pourquoi l'assainissement de la commune n'était pas bien apprécié ?

Parce qu'il y avait l'ensablement du goudron. Des fois, ça couvrait la moitié de la route. Quand on regarde tout ça, en faisant la comparaison avec la situation actuelle, on comprendra pourquoi ce projet est si bien apprécié par les populations, par ceux qui rentrent à Vélingara après un long moment d'absence. Ils découvrent une ville très bien nettoyée, une ville propre, des routes vraiment très bien nettoyées. C'est quand même extraordinaire !

Concrètement, de quoi avez-

vous bénéficié ?

Sur le plan social, il y a eu des impacts inestimables. En guise d'exemple, je peux dire que plus de 70% des balayeurs recrutés dans le cadre de ce projet, à savoir 69 personnes, sont des femmes, dont certaines qui ont perdu leur mari. Grâce à ce projet, elles sont en train de payer l'éducation de leurs enfants, de se nourrir. Il y a même des femmes qui épargnent chaque mois 10 000 FCEA pour acheter un terrain à usage d'habitation. Voyez-vous ? Les gens n'ont pas mesuré les impacts sociaux du projet. On est arrivé à un an d'activités le 27 avril dernier. Je leur ai dit que le contrat est fini. Il fallait voir combien elles avaient le visage crispé. Il y a des femmes qui ont pleuré, pensant qu'effectivement c'était fini. C'était le désespoir. Quand je leur ai annoncé le lendemain que la convention a été renouvelée pour un an, c'était un grand soulagement pour elles.

TÉMOIGNAGES

Mamadou Gora Diouf, délégué de quartier et conseiller municipal à Yoff

« Je suis conseiller municipal depuis 1996, c'est la première fois que je vois dans cette commune un tel projet. En 1996, on n'avait pas autant de routes ici à Yoff. La situation était déplorable. On a constaté une propreté totale de la commune depuis l'arrivée du projet du FERA. On remarquait partout dans les rues et même aux abords des lieux de culte, surtout à côté du marché, des saletés innombrables. Depuis que le FERA est là, on ne peut pas ramasser un brin d'allumette dans les rues. Et on a remarqué que les agents préposés à cette tâche travaillent ardemment ».

Samba Khoudia Ndiaye, Imam mosquée de Yoff Ndeungagne

« Nous saluons le travail de la mairie avec l'appui financier du FERA, parce que la propreté fait partie de l'Islam, au point que le Prophète Mohamed (paix et salut sur lui) nous dit même que l'une des premières choses qu'un musulman doit faire au réveil, c'est se laver les mains car nul ne sait où se sont posées ces mains durant la nuit. Cela montre que l'Islam préconise la propreté avant tout. Donc l'environnement dans lequel évolue le musulman doit être propre. C'est la raison pour laquelle nous félicitons et encourageons le FERA et la mairie dans leurs actions ».

Modou Bouso Ndiaye, habitant au quartier Gueule Tapée 2, commune de Same Notaire, ville de Guédiawaye

« Je trouve qu'ils ont un dispositif de travail impeccable, parce que je les vois sur le terrain dès 8h et les populations s'aperçoivent de la qualité de leur travail. Avant, il y avait une structure qui s'occupait du désensablement mais leur dispositif et celui en vigueur actuellement sont différents car on ne sent pas qu'ils aient un problème de matériel, ou qu'ils ne travaillent pas dans des conditions acceptables. Ce sont des aspects très importants parce que si vous voulez un travail bien fait, vous devez mettre vos employés dans des conditions de travail décentes. Le principe est bien appliqué ici, d'où les résultats obtenus ».

Arona Mbodje, technicien de surface à Guédiawaye

« Ce projet n'est que bénéfique pour nous parce qu'il a sorti pas mal de jeunes de l'oïveté, en les dotant de salaires jamais égalés ici par des techniciens de surface de la commune. Généralement, ils percevaient la somme modique de 10 000 à 30 000 FCEA pour des tâches similaires. Aujourd'hui, les techniciens de surface de la mairie perçoivent jusqu'à 100 000 FCEA. Nous en remercions le FERA et le maire de Guédiawaye qui s'est battu pour que la commune fasse partie de ce projet ».

Khadim Sall, habitant au quartier Notaire de Guédiawaye

« Je me réjouis du travail des techniciens de surface et j'en profite pour lancer un appel à l'endroit des populations. Nous devons consolider ces efforts fournis par la mairie grâce à cette convention signée avec le FERA en évitant de jeter nos ordures n'importe comment. »

Mame Anta Sambe, technicienne de surface à Guédiawaye

« Avant, je ne travaillais pas, je n'avais aucune activité professionnelle. Maintenant, Dieu merci, le FERA nous a offert cette opportunité que nous avons tant attendue. Au-delà de nous, c'est toute la ville de Guédiawaye qui espérait un tel projet car c'est bien beau de construire de belles infrastructures routières, mais il est tout aussi important d'assurer leur entretien. C'est un plus inestimable que nous apporte le FERA. »

Papa Modou NDIAYE, Administrateur du Fonds d'entretien rou- tier autonome (FERA) :

« *Le FERA est le principal instrument financier du Sénégal pour l'entretien du réseau routier classé et non classé* »

Le Fonds d'entretien routier autonome (FERA) est un instrument créé en 2007 par le gouvernement du Sénégal. Depuis 2017, il a gagné en attractivité auprès des collectivités territoriales, grâce à des conventions signées avec onze d'entre elles. L'Administrateur du FERA, Monsieur Papa Modou Ndiaye, nous ouvre ses portes sans détour.

Monsieur l'Administrateur, voulez-vous nous présenter le FERA ?

Le Fonds d'entretien routier autonome du Sénégal est un outil de financement du gouvernement du Sénégal destiné à l'entretien et à l'exploitation du réseau routier. J'entends par là le réseau qui est classé (qui est concédé à l'Etat du Sénégal), mais aussi le réseau non classé et qui relève des collectivités territoriales, notamment les communes.

Le réseau classé, géré par l'AGERROUTE, est estimé à environ 16 500 Km de routes et le réseau non classé fait presque le double, environ 30 000 Km de routes.

Et sur ces deux réseaux, nous avons le rôle d'assurer le financement de l'entretien. Ça veut dire que nous finançons des activités sur des routes qui existent déjà, donc qu'il faut maintenir à niveau. C'est ça notre rôle principal. Le FERA est le principal instrument financier du Sénégal pour l'entretien du réseau routier classé et non classé.

Avant le fonds, il y avait un système qui existait mais l'Etat du Sénégal a mis en place le FERA depuis 2007, et il a commencé à fonctionner en tant que tel en 2009.

Quelles sont vos sources de financement ?

Nous avons plusieurs sources de financement. Mais la principale source est la taxe d'usage de la route. C'est ce qu'on appelle la TUR. C'est une taxe qui est adossée aux litres de carburant que les usagers de la route achètent, que ce soit le super carburant, l'essence ordinaire ou bien le gasoil. Il y a un montant qui est indexé à ce taux et que nous collectons à travers le service des Impôts

et Domaines. Mensuellement, le service des Impôts et Domaines collecte ces ressources via le centre des grandes entreprises, qui les reverse dans le compte du FERA, ouvert au Trésor public et exclusivement dédié à l'entretien routier.

La deuxième source de financement, c'est la subvention de l'Etat, parce que comme vous le savez, les routes sont du domaine public. Donc l'Etat du Sénégal alloue régulièrement une subvention au FERA. Essentiellement, ce sont ces deux sources que le FERA utilisait à sa création en 2007.

Mais dans les textes qui fondent le FERA, il y a plusieurs autres sources que nous avons commencé à explorer depuis l'année dernière. Et en 2017, on est allé vers le marché financier et le FERA a pu collecter 102 milliards cinq cents millions de francs CFA auprès d'institutions financières locales, pour financer l'entretien et l'exploitation du réseau.

Il y a aussi d'autres sources de financement sur lesquelles nous sommes en train de travailler. Nous avons d'ailleurs récemment élaboré une stratégie de financement de l'entretien. Elle a été approuvée par notre Conseil d'administration et les autorités administratives, notamment le ministère des Infrastructures. Nous allons partager cette stratégie avec l'ensemble des acteurs. Et le sous-bassement de ce financement est le principe de « l'usager-payeur ». Donc c'est celui qui utilise l'infrastructure qui paie pour la maintenance de cette infrastructure.

Vous avez initié des conventions de financement avec les collectivités territoriales. Comment sont-elles nées ?

Le FERA a pour mission de financer le réseau classé et non classé. Et le réseau non classé est géré en terme de maîtrise d'ouvrage par les communes. Donc il est normal que le FERA puisse aller vers ces maîtres d'ouvrage pour voir quelle est la meilleure formule de financement de l'entretien du réseau non classé. C'est la raison pour laquelle depuis 2017, on a commencé un financement direct. Il faut dire qu'avant, ces financements étaient plutôt globalisés dans le cadre d'une convention qui était gérée par l'AGERROUTE. Et l'AGERROUTE aussi, à côté du réseau classé, intervenait sur le réseau non classé. Mais pour rendre la chose plus visible, on a commencé depuis 2017 à signer des conventions avec les communes d'intervention, pour les appuyer dans l'entretien de leur réseau.

On distingue ici deux types d'intervention. Il y a les communes classiques, qui sont plutôt des communes urbaines, donc sont plus compactes ; et les communes, dites rurales (les anciennes communautés rurales), qui sont un peu plus dispersées en termes de géographie parce que composées de plusieurs villages.

Pour les premières catégories de commune, où l'espace est plus homogène, plus compact, notre intervention tourne autour du désensablement parce qu'il y a déjà un réseau urbain qui existe.

Pour les communes où l'espace est un peu plus ouvert du point de vue géographique, on a constaté que le réseau était beaucoup plus constitué de pistes rurales. Et nous appuyons ces communes pour l'entretien de ces pistes rurales, qui sont souvent des pistes communautaires qui peuvent être à l'intérieur même de la commune ou souvent aussi, qui peuvent relier certaines communes.

« A ce jour, il ne se pose pas de problème de renouvellement avec les premières communes d'intervention. »

Quel est le coût de ces conventions ?

En 2017, puisque c'était une phase pilote, on avait commencé par un montant de 3 milliards de francs CFA ; et en 2018, le budget a été augmenté autour de 3,5 milliards de francs CFA. Il a été mis à la disposition de ces communes pour le désensablement des voiries urbaines et l'entretien des pistes rurales.

Combien de communes ont bénéficié de cette convention et quels étaient les critères de choix ?

Nous intervenons à ce jour (Ndlr : entretien réalisé le 9 mai 2017) dans onze communes qui avaient fait des demandes auprès du Programme national de développement local (PNDL) et qui nous ont été transmises par la suite. Ces onze communes sont : Guédiawaye, Yoff, Ngagne Dionf, Dianabba, Gandon, Maka Yop, Mamepatim, Médina Chérif, Vélingara, Yang Yang et Dabaly.

A partir de la deuxième année, il y a eu beaucoup de demandes. Puisqu'il n'y a pas suffisamment de ressources, il faut nécessairement avoir des critères de sélection. C'est la raison pour laquelle on a recruté un consultant qui a déjà déposé un premier rapport, pour nous proposer les critères d'intervention au niveau des communes. Mais on

peut retenir déjà un critère qui est important, à savoir la durabilité. Il est important que la commune puisse réserver une partie de son budget à l'entretien de son réseau. L'idée c'est que la commune puisse prendre certaines initiatives en ce qui concerne la durabilité et l'entretien de son réseau de façon globale, même sans financement du FERA.

Donc ça c'est un critère important. La deuxième génération de communes devra être choisie sur la base de ces critères définis par ce consultant et que nous sommes en train d'approuver.

Quel bilan faites-vous de ces conventions, un an après leur mise en œuvre ?

Le bilan est très satisfaisant parce que nous avons reçu beaucoup de nouvelles demandes sur la base des résultats des premières communes bénéficiaires.

Notre intervention a permis aussi aux communes de soutenir la main-d'œuvre locale, parce qu'elles emploient des jeunes et des femmes en fonction des localités pour le désensablement. Ça règle beaucoup la question du chômage au niveau de ces communes. Ce qui fait que vraiment l'engouement est là. Les échos que nous avons nous font penser que le résultat est très satisfaisant.

Quelles sont les perspectives du projet ?

Notre première mission c'est d'aller chercher les ressources à mettre à la disposition de ces communes ; mais aussi travailler pour l'atteinte de nos objectifs en terme de durabilité. Nous allons œuvrer pour un meilleur accompagnement des collectivités territoriales.

Que comptez-vous faire pour aider les communes contractantes à pérenniser les résultats obtenus dans le cadre de ces conventions ?

tats obtenus dans le cadre de ces conventions ?

Les conventions sont signées pour une année. Elles peuvent se renouveler sur la base de nos budgets. Avec les premières communes d'intervention, l'essentiel des conventions sont en cours de renouvellement parce que nous sommes en train de boucler la première année du projet. Mais ce qui va être un blocage ce sont toujours les budgets. Donc c'est pour ça que je disais que notre premier défi c'est de rechercher les fonds nécessaires à mettre à la disposition de ces collectivités territoriales, et une fois que le financement est acquis, de s'assurer que les ressources dégagées sont utilisées de façon efficace mais aussi de façon transparente.

Quelle est la valeur ajoutée de ce projet à-vis de l'Acte 3 de la Décentralisation ?

C'est très important pour les collectivités territoriales parce que l'Acte 3 de la Décentralisation rend les communes beaucoup plus autonomes en termes de gestion de leur territoire. On se rend compte que de fait, les communes sont maîtres d'ouvrage. Mais pour assurer cette maîtrise d'ouvrage-là, elles ont besoin de renforcement de capacités qui passe par des formations, mais aussi par un financement additionnel. Je dois rappeler qu'au-delà des financements que nous donnons, on organise beaucoup de séances de formation avec le Centre de formation et de perfectionnement des travaux publics, pour aider ces communes à comprendre leur rôle de maître d'ouvrage des infrastructures publiques. Je pense que c'est très important. Ça rend les responsables de ces collectivités plus forts et plus conscients du fait que c'est à eux, en tant qu'élus locaux, d'assurer la durabilité des investissements qui sont mis en place soit par l'Etat, soit par les collectivités elles-mêmes. ■



Le camion acheté par le FERA pour le désensablement de la voirie urbaine de Yoff.



Jeunes femmes et hommes techniciens de surface recrutés par la ville de Guédiawaye grâce au FERA.



Mamadou Youry Sall, chercheur-enseignant :

"La structure de l'école sénégalaise pose problème"

Chercheur-enseignant à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, Mamadou Youry SALL est un mathématicien-informaticien, spécialiste en maths appliquées aux sciences de l'éducation et évaluation du système éducatif. Son diagnostic du système éducatif sénégalais et les solutions qu'il propose méritent l'attention de tout acteur soucieux de l'éducation et de la formation de nos populations. Entretien.

Propos recueillis par Mohamed Elimane Lô et Fatou Niang

Ces dernières années, on a remarqué la persistance de l'instabilité malgré la concertation nationale sur l'enseignement supérieur. Où est-ce qu'on en est par rapport à la mise en œuvre des mesures de cette concertation ?

Je fais partie des personnes qui ont relativisé le succès de la concertation nationale sur l'avenir de l'enseignement supérieur. En effet, après les « États généraux », on avait eu des concertations au niveau du supérieur en 1994, avec 23 mesures. Mais, à l'arrivée on n'a fait qu'éclater l'école polytechnique

et oublier le reste. Cette fois-ci aussi, on n'a pas voulu sortir des sentiers battus afin de décider des moyens qu'il faut mettre pour émerger. En ce moment, aucune université n'a un budget qui lui permet de couvrir 12 mois de salaire. Elles croulent toutes sous des dettes qui les empêchent de fonctionner. Les fournisseurs les fuient comme une peste.

La formation supérieure, autant que la démocratie avec son lot d'élections à multiples candidats, coûte cher ! Dans les pays africains, il faut décider de faire face à la croissance démographique, à la forte demande de l'éducation et de la formation. Au-

trement dit, plus que dans les pays occidentaux, il faut beaucoup de moyens pour s'en sortir et espérer rejoindre le train du développement ou du progrès scientifique.

Au Sénégal, on a un système éducatif hérité de la colonisation, à tous les niveaux, qui coûte extrêmement cher. J'avais dénoncé à l'époque l'insuffisance des moyens prévus, 7% du PIB pour tout le secteur éducatif, du préscolaire jusqu'au supérieur, à l'horizon 2017. J'avais fait savoir qu'avec 650 mille enfants admissibles (âgés de 7 ans) à l'école, il faut envisager d'en emmener au minimum 350

mille au niveau supérieur. Ce qui nécessite la mobilisation pour l'éducation et la formation d'un montant équivalant à 10% du PIB au moins pendant cinq à dix ans. Le Brésil l'a fait, avec le Président Loula, pour résorber leur retard par rapport aux pays développés. Il faut savoir qu'en Europe, certains pays ont réussi à atteindre le seuil de 30% de licenciés par génération. Nous, on est actuellement à 5% de bacheliers par génération et 2% de licenciés. Vous voyez le gap. Donc pour rattraper ce retard-là, on doit dépasser les indicateurs de TBS (Taux brut de scolarisation) et nous fixer des seuils de rendement. Pour hisser vraiment le niveau

« Il faut savoir qu'en Europe, certains pays ont réussi à atteindre le seuil de 30% de licenciés par génération. Nous, on est actuellement à 5% de bacheliers par génération et 2% de licenciés. »

d'instruction de la population, il ne serait pas mal de viser au moins 10% de licenciés par génération d'ici cinq ans. La demande en compétences est forte et est élevée. Tous ceux qui mettent des milliards dans leur projet demandent de la compétence. Tous vont venir en Afrique pour exploiter ses ressources. S'il n'y a pas de compétences sur place, ils vont l'importer et bonjour les frustrations et les appels à la préférence nationale. On l'a vécu à Kédougou, un peu en Casamance. Ça va être le cas au Fouta avec ses terres très convoitées. Des régions riches en ressources naturelles mais pauvres en potentiels techniques. Les institutions de formation supérieure n'y sont pas légion. Bizarrement, la région qui doit permettre au Sénégal d'atteindre l'autosuffisance en riz ne compte aucune institution de formation en agriculture.

Vous militez pour une révision de la carte universitaire ?

Oui, bien sûr. Mais il va falloir auparavant résoudre l'équation structurelle de l'école. On a une école héritée de la colonisation, avec trois ans de préscolaire, 6 ans au primaire, 4 ans de moyen, trois ans de secondaire et puis après au supérieur on est forcé de suivre le système LMD. Il y a trop d'articulations !

J'étais dans une commission d'experts à Abuja (Nigeria) pour l'harmonisation de l'éducation de

base, les curricula de base, pour avoir une CEDEAO des peuples et un espace scientifico-pédagogique. Sur le papier, on est d'accord qu'il faut avoir une éducation de base de 9 ans ou bien 10 ans intégrés. Les trois premières années, l'enfant ira à l'école en gardant la langue de sa communauté ou langue maternelle. Après le renforcement de ses valeurs communautaires, on enrichit ses connaissances avec la culture étrangère. Donc il n'y a pas de rupture brutale avec son milieu naturel. J'ai constaté que la plupart des pays anglophones arrivent à mettre en place ce curriculum fondamental. Mais les pays francophones membres de la CONFEMEN ont du mal à le réaliser. Et notre structuration actuelle, non seulement coûte cher, mais ne permet pas d'instruire suffisamment nos jeunes. Le niveau de connaissance des sortants de ce système après six ans d'études ne dépasse que de peu ceux des analphabètes. Or, on perd beaucoup d'enfants à ce niveau de sortie.

Suivant le système qu'on a préconisé à Abuja, au Nigeria, après l'éducation de base, on pourrait ventiler les élèves vers différents types d'enseignement. Le quart devrait être orienté vers l'enseignement général, les trois autres quarts suivront des formations techniques, professionnelles ou technologiques jusqu'au niveau bac+3.

Au niveau supérieur, compte tenu de notre pyramide démographique, il vaut mieux tendre vers la délocalisation des programmes de licence dans les lycées, au lieu de vouloir répondre à la demande de formation supérieure par la création des universités. Le rythme et le coût seront à la longue insoutenables. Le maillage du pays avec des ISEP (Institut Supérieur d'Éducation Professionnelle) devrait se poursuivre mais avec un accès ouvert à tous les élèves de terminale qui ont la moyenne.

Auparavant, il faut changer la formule du baccalauréat. Celui-ci restera le premier diplôme de l'enseignement supérieur, mais ne sera décerné qu'aux candidats qui obtiennent à l'examen une moyenne supérieure à 12/20. La moyenne de 10 ou plus donnera droit à un certificat de fin d'études secondaires et permettra d'accéder aux ISEP. Comme ça, on va soulager les universités qui, avec moins de charges pédagogiques, s'activeront plus dans la recherche.

Actuellement, on admet à l'école environ 77% de chaque génération de 7 ans. On en certifie 32%, en emmène au BEFEM 8% et au bac 5%. Ce qui donne à l'arrivée 2% de licenciés par génération. Voilà le profil de notre système éducatif. Vous conviendrez avec moi que cette machine est loin d'être en bon état. Elle consomme beaucoup de carburant et ne roule pas comme il faut.

Si vous comparez ces gaps avec à ce qui se passe dans la sous-région, comment ça se présente ?

Moi, en benchmarking, je ne voudrais pas prendre la sous-région. Notre École est constituée bien avant celle de la plupart des pays voisins. Nous devons être leader quand même dans ce domaine-là. L'École sénégalaise d'origine est une extraction de la grande institution d'éducation religieuse d'Orient. Il s'agit de celle du Tekrour fondée par les Almoravides. De celle-ci sont sortis : Thierno Khayar Kane, qui a formé au XVIII^{ème} Siècle beaucoup de Marocains et Mauritaniens en grammaire ; Salib El Oumary El Foulani, le Rénovateur de l'Islam à Médine, la cité du Prophète ; Ousmane Dan Fodio, le Torode de Sokoto ; Omar Al Foutiyou Taal ; etc. Celle des missions chrétiennes l'a trouvée sur place. Ce sont ces deux écoles de tradition religieuse que celle de Jean Dard, l'envoyé officiel de la France, avait tenté de supplanter dès 1817. C'est cette dernière, bien démarquée de l'Église et de toute autre religion, que le Sénégal indépendant a adoptée au détriment des autres.

Avec le modèle tekrourien, l'éducation de base était presque commune à tous les enfants de la sous-région ; ce que j'ai dit à Abuja, lors d'un séminaire sur l'harmonisation des curricula de l'éducation de base dans l'espace CEDEAO. Certains experts préconisaient l'intégration pédagogique par les trois langues étrangères (portugais, français et anglais) à maîtriser afin d'être un citoyen épanoui de la CEDAO. J'avais objecté en faisant savoir que les commerçantes nigérianes au marché Sandaga du Sénégal, s'évertuent à parler le wolof dans leurs transactions au lieu du français. Dès lors, il serait mieux indiqué de concevoir une valise culturelle avec les langues dominantes de l'Espace CEDEAO : le wolof, le peul et le haoussa pour les élèves, afin de faciliter leur intégration. Faudrait-il rappeler que, jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, les instruits de l'espace se comprenaient. Ils ont pu surmonter les barrières linguistiques. Ils s'exprimaient dans leurs langues écrites en caractères arabes. A un certain niveau, ils utilisent l'arabe. Ousmane Dan Fodio a beaucoup écrit en poular et haoussa. De même que sa fille, Asmaa bintou Ousmane.

Autrement dit, on a écrit nos langues avant l'arrivée des Français. Il faut savoir que c'est au 15^{ème} siècle, que François 1^{er} a imposé le français à la place du latin qui était la seule langue savante. Alors qu'ici, depuis le 12^{ème} siècle, on s'exprimait avec nos langues propres. Jusqu'ici, on enseigne dans cette Ecole-là avec nos langues. Ce qui fait que l'enfant n'est pas distrait brutalement de sa culture familiale. Il est confiné dans celle-ci pour acquérir les compétences de base et connaître les valeurs communes. Ce qu'on a appelé enracinement et ouverture, on l'a pratiqué sans théorie ni concepts occultes.

Voyez-vous, on a du pain sur la planche. Il faut beaucoup investir. Si le budget ne peut pas supporter nos dépenses, il ne faut pas hésiter à emprunter. En France, Valérie Pécresse (Ndlr : Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de

2007 à 2011) avait emprunté du marché de l'argent pour la recherche. Ici, on ne pense même pas à ça.

Vous avez été impliqué dans les dernières négociations entre le gouvernement et les enseignants du supérieur. Que peut-on en retenir ?

J'étais dans les commissions techniques comme personne ressource du SAES (le Syndicat Autonome de l'Enseignement Supérieur). En ce moment, les négociations sont bouclées. Le SAES a pris à bras les corps certaines questions comme la retraite, qui était le point principal du désaccord.

Comme d'habitude, le SAES en revendiquant, propose des solutions en même temps. C'est ce qu'on a appelé à un moment donné de la « participation responsable ». Ce qui est dénigré par les syndicats autonomistes. Mais ce que le SAES fait est loin d'être de la « participation responsable ». Il s'agit tout simplement de chercher des voies et moyens pour éviter des grèves épuisantes. C'est pourquoi on a toujours une double plate-forme : celle des revendications à côté de celle des solutions. Là aussi, quand on a senti que le gouvernement était bloqué sur le plan technique, parce qu'on demandait 85% du dernier salaire net, ce qui n'était pas possible techniquement au niveau du FNR (Fonds national de la retraite), parce que l'assiette de cotisation ne représentait que 50% du salaire, on a proposé de travailler plus.

Rappelons que, dans les normes, c'est l'employeur qui doit prendre en charge 60% de la cotisation du salarié pour la retraite. Mais ici, nous avons dit qu'on fait un effort, en proposant d'augmenter notre temps de travail de 10%. Et l'Etat nous a poussé finalement à arriver à 20% pour qu'il puisse respecter son engagement et bien améliorer la pension de nos collègues déjà retraités. Connaissant les difficultés dans lesquelles vivaient ces derniers, nous avons accepté ce compromis.

Comment se matérialise cette augmentation du temps de travail ?

On travaille plus, en ajoutant une heure sur notre charge pédagogique statutaire. Ce qui représente une économie de 496 postes d'enseignants-chercheurs, soit un peu plus de six milliards de FCFA. Ce qui est énorme comme contribution. Autrement dit, ce sont les enseignants qui ont eux-mêmes financé et l'augmentation de la retraite et l'amélioration des pensions en cours. Faut-il savoir que, d'après les données du ministère de l'Economie et des Finances (voir le rapport de présentation du Budget de 2018), le Sénégal doit compter 10 996 enseignants-chercheurs en 2023, alors que nous sommes actuellement 2089. Vous voyez le gap. On sait que le gouvernement ne va pas le faire. Il a la chance d'avoir un acteur comme le SAES pour lui offrir ce cadeau inouï, 496 postes sur le plat !

En contrepartie, le gouvernement devra augmenter la retraite des enseignants à 85% du dernier salaire net

et améliorer la pension des déjà-retraités en pérennisant la somme ou une partie de leurs primes académiques. C'est l'accord qu'ils ont signé avec le SAES. Ce qui est satisfaisant pour ceux qui ne connaissent pas le montant de l'économie générée à partir de l'augmentation de notre charge de travail. Quelqu'un comme moi aurait souhaité qu'on puisse ajouter à ce qui est obtenu une indemnité consistante de départ à la retraite vu tout l'effort qu'on a consenti. Mais, bon...

Quels sont les autres points d'accord ?

Il n'y avait que la retraite principalement, parce que le reste a été réglé avant. La réforme des titres académiques, la gouvernance de l'université, l'orientation des bacheliers, ... Il ne nous restait que le problème de la retraite. Tout cela faisait partie des accords du 13 mars 2015. On est repartis en grève parce que le gouvernement, comme d'habitude, n'avait pas respecté ses engagements. Espérons qu'avec ces derniers actes, le SAES retrouvera son calme un moment.

Mais, il faut dire que les gens se trompent souvent en ce qui concerne les sources d'instabilité dans l'éducation en général et le supérieur en particulier. L'État, mauvais contractant, mauvais engageant, est la source principale de l'instabilité dans le secteur éducatif. Si vous enlevez de la revendication syndicale le motif relatif au « non-respect des accords », il n'en restera presque rien. Si vous ajoutez à cela des ministres qui se soucient peu des menaces, alertes et dépôts de préavis, qui attendent l'expiration des délais et l'arrêt du travail pour réagir, vous avez là tout le cocktail qui explose les syndicats. Malheureusement, on s'attarde souvent sur les conséquences que constituent les grèves en oubliant les causes.

En ce qui concerne les délais, il y'en a qui m'énervaient quand j'étais membre du bureau national du SAES : le délai de 8 jours, qu'évoquent à tort certains recteurs, pour justifier légalement le retard du paiement des salaires et le délai de préavis d'un mois exigé avant de déclencher un mouvement de grève. En principe, ces délais devraient permettre d'ouvrir vite les négociations avec les partenaires sociaux et d'éviter les arrêts de travail. Mais, malheureusement ils sont très mal exploités par les gouvernants qui en profitent pour faire du dilatoire. Si on pouvait ramener le délai du préavis à 15 jours au lieu d'un mois par exemple, on gagnerait peut-être en rapidité concernant la réactivité gouvernementale. Partant, les frustrations des dirigeants syndicaux et leur nervosité en seraient réduites. S'agissant du délai de paiement qu'on allonge jusqu'au 8^{ème} jour du mois suivant, il ne devrait même pas exister. « Rétribuez le travailleur dès la fin de son service, avant que ne se refroidisse sa sueur » disait le prophète de l'Islam, Mouhammed (SAWS).

Notons tout de même que dans le supérieur, les mouvements d'humeur des enseignants permanents sont très encadrés et leurs dégâts ne sont pas toujours irréparables. Le SAES procède souvent par alerte, menace, dépôt de préavis, avant tout arrêt de travail. Ce qui n'est pas le cas des vacataires qui représentent

« Actuellement, on peut dire que le SAES, au niveau national, est presque neutralisé si le dernier accord est respecté. Il n'aurait plus de revendication. »



environ 57% des enseignants du supérieur. Dès lors, il va sans dire que quand ces vacataires cessent leurs activités, tout est bloqué à l'université, sans bruit. Ce qui arrive souvent ces dernières années et dans toutes les universités du Sénégal. Vous voyez, quand vous n'avez pas de personnel permanent dans votre entreprise, le contrôle de la bonne marche de celle-ci vous échappe. C'est pour cela que dans la plateforme du SAES, on avait demandé au gouvernement de recruter pour rehausser la proportion des permanents à 70% afin de sécuriser le fonctionnement. Mais rien n'est fait, les universités baignent ainsi dans la précarité.

L'autre source de perturbation pédagogique est à chercher du côté des étudiants. Là aussi c'est le non-respect des engagements qui emporte la patience et engendre le désordre.

Actuellement, on peut dire que le SAES, au niveau national, est presque neutralisé si le dernier accord est respecté. Il n'aurait plus de revendication. Mais, au niveau de chaque campus, il y a encore des problèmes et des difficultés énormes.

Pour finir, quel message pouvez-vous adresser à nos lecteurs, les OSC en particulier ?

Si j'ai un message à lancer à la Société civile de l'éducation, comme le CONGAD, c'est de dire qu'il ne faut pas se leurrer. La logique des syndicats est connue : c'est de défendre les intérêts matériels et moraux du travailleur, même si le SAES ne dit pas ça. Le SAES dit « défendre l'institution », à savoir l'enseignement supérieur, y compris les acteurs. Toujours est-il que les rapports entre le gouvernement et les syndicats ne permettent pas de régler les problèmes de l'École ou bien de l'institution scolaire. On peut calmer, par exemple le supérieur, en s'accordant avec le SAES, mais le problème ne serait pas réglé pour autant. Il faut dépasser les tensions syndicats-gouvernement afin de bien évaluer les difficultés du système éducatif.

Il faut pouvoir dire, sur le plan structurel, ce qu'il faut faire d'ici à 2025, quelle école bâtir par exemple ? Quel Sénégalais devrait en sortir ? Il n'y a que la Société civile qui peut pousser les acteurs, le gouvernement en particulier, à avoir cette réflexion de moyen à long terme. Actuellement, on fait tout pour calmer les syndicats coûte que coûte, quitte à reléguer au second plan les problèmes réels de l'éducation. Les OSC doivent toujours rappeler que l'enjeu est de bien hisser le niveau d'instruction de la population, de bien capaciter celle-ci. Il n'y a qu'elles qui pourraient prendre cela en charge.

Prenons l'exemple de l'alphabétisation. On est à 53% d'analphabètes aucun syndicat ne prendra cette question en charge. Depuis l'indépendance, 58 ans d'école, et on se retrouve à ce pourcentage de la population qui ne sait ni lire, ni écrire. Quand même !

Concernant les crises, les OSC peuvent assumer le rôle que les agences de notation des marchés financiers jouent. Elles peuvent labéliser la respectabilité sociale des gouvernements. Ainsi, une note de II++ (Incrédibilité Interne élevée) pourrait être attribuée à un régime qui ne respecte aucun de ses engagements et viole les accords avec les partenaires sociaux. Elles pourront se donner une capacité de nuisance, une arme de dissuasion contre le non-respect des engagements, avec l'aide des médias et en collaborant avec les institutions de Doing Business et Mô Ibrahim, afin de pousser les gouvernements à mieux se comporter avec leurs contractants aussi bien au niveau interne qu'externe ! Suis-je en train de rêver ? ■

ÉCHOS DES PARTENAIRES

BANQUE MONDIALE

La Banque mondiale informe dans un communiqué de presse qu'elle a approuvé le 22 juin dernier un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) de 107,5 millions d'Euros (130 millions de dollars) pour permettre à 1,5 million de Sénégalais d'accéder à l'eau courante ou à des installations sanitaires améliorées.

Le projet d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural sera mis en œuvre dans la zone du bassin arachidier (Centre Ouest du pays), qui fait face à des défis importants, notamment un très faible taux d'accès à l'assainissement et un taux de pauvreté élevé.

« Les bénéficiaires auront accès à l'eau courante grâce aux branchements domiciliaires et aux bornes fontaines, en plus des latrines familiales, des raccordements des ménages aux réseaux d'assainissement collectif et des toilettes dans les écoles, les centres de santé et les marchés », a déclaré Oumar Diallo, chargé du programme au sein de la Banque mondiale.

Le projet devrait également avoir un impact positif sur les entreprises du secteur privé directement impliquées dans les activités de construction d'infrastructure hydrauliques ou d'assainissement et de prestations de services.

MCC

« Le Millennium challenge corporation (MCC) et des représentants du gouvernement du Sénégal se réuniront cet automne pour négocier les termes juridiques et techniques définitifs du Compact. Dans l'attente d'un accord, le MCC prévoit de soumettre la proposition convenue à son Conseil d'administration plus tard cette année pour approbation ». C'est ce qui est indiqué dans un communiqué du MCC rendu public par l'APS le 18 juillet 2018.

Le Millennium Challenge Corporation se dit heureux d'être aux dernières étapes de l'élaboration du Compact MCC avec le gouvernement du Sénégal. « Ensemble avec le gouvernement, nous avons développé une forte proposition de Compact pour augmenter la croissance économique et réduire la pauvreté au Sénégal, qui renforcera le secteur de l'énergie » a dit Kye Kim au terme d'une visite d'une semaine au Sénégal.

« En ciblant les défis dans le secteur de l'énergie, le MCC s'associe au gouvernement du Sénégal pour atteindre les objectifs fondamentaux du Plan Sénégal émergent [...] », fait valoir le communiqué.

En septembre 2015, le gouvernement du Sénégal a achevé un premier Compact axé sur les secteurs de l'agriculture et des transports.

CIAS

Le CIAS (Conseil International de l'Action Sociale) a élu en juin dernier Monsieur Amacodou Diouf président de la région Afrique centrale et de l'Ouest de ladite association. Il a été élu à ce poste au nom de l'ONG AHDIS (Action humaine pour le développement intégré au Sénégal) membre du CIAS.

Le CIAS a été fondé en 1928. C'est l'une des premières ONG (Organisations Non Gouvernementales) reconnues par les Nations Unies. Elle est dotée du statut consultatif n°1 auprès de l'ECOSOC (Conseil Economique et Social de l'ONU). Aussi est-elle accréditée auprès de l'OIT (Organisation Internationale du Travail), l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), la FAO, l'UNICEF et diverses autres organisations intergouvernementales.

L'assemblée générale du Conseil international d'action sociale (CIAS) s'est tenue le 8 juillet dernier à Dublin en Irlande. A cette occasion, la Suédoise Eva Holmberg-Herstrom a été réélue à la présidence du CIAS pour un nouveau mandat.

GOUVERNEMENT

Le Comité de pilotage du nouveau Projet d'appui à la réduction de la migration à travers la création d'emplois ruraux au Sénégal (PACERSEN) s'est réuni le mercredi 18 juillet à Dakar. Selon l'APS, la rencontre s'est tenue en présence de Monsieur Modou Mboup, conseiller technique au ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural.

Le PACERSEN est financé à hauteur de 13 milliards de FCFA par l'Union européenne et exécuté par l'Agence nationale d'insertion et de développement agricole (ANIDA). De l'avis de M. Mboup, le projet va aider à « fixer les jeunes dans leur terroir pour la création d'emplois mais aussi pour la réduction du taux de migrants ».

Le projet vise à réaliser des infrastructures hydro-agricoles modernes dans huit régions du Sénégal (Kaffrine, Tambacounda, Louga, Diourbel, Fatick, Sédhiou, Kolda et Kédougou).

